

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 447

Artikel: Le second tour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soin que met le Département militaire fédéral à étudier la menace extérieure ? L'analyse que propose le message du Conseil fédéral est sur ce point d'une désolante banalité.

Pourquoi ne pas étudier la situation à l'étranger ? S'interroger sur les structures sociales, le rôle que jouent les moyens de communication de masse dans la politique de terreur des guerilleros, la dimension et la technicité nécessaires de l'appareil policier, qui a montré, ainsi en Allemagne fédérale dans l'affaire Schleyer qu'on ne centralisait pas impunément, même avec l'aide des ordinateurs, les informations recueillies, etc. ? Le terrorisme interroge aujourd'hui les sciences sociales. Et on découvrira ainsi le retard que nous avons pris en Suisse en ce domaine, pour avoir fait souvent à ces dernières des procès d'intention politiques.

La gauche démocratique n'est donc pas enfermée dans le dilemme, renforcer l'appareil de répression ou en appeler, de façon oratoire et peut mobilisatrice, à la conscience civique des masses. Elle doit faire échouer le projet de police fédérale de sécurité, qui ne résout rien, et pour cela proposer des solutions nouvelles au problème bien réel du terrorisme, qu'il convient de replacer dans un juste éclairage.

Le second tour

A propos des élections françaises encore ces remarques, si vous n'êtes pas encore saturés !

Le programme commun et les promesses électorales concrètes ont mis la France, dans une certaine mesure, en situation de démocratie semi-directe.

Nous avons enregistré les commentaires ironiques des moyens de communications de masse français sur le rejet massif par le peuple suisse et les Cantons de l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans (venant après le « non » aux quarante heures, le « non » à la participation, etc.). C'était dit sur le ton : peut-on être Suisse !

Mais lorsque l'on propose aux Français, simultanément, pour être réalisés dès le premier mois du changement d'équipe gouvernementale, la retraite à cinquante-cinq - soixante ans, l'application stricte de la semaine de quarante heures, cinq semaines de vacances, un salaire minimum garanti (SMIC) à 2400 francs, comment ne pas susciter des réactions de défense semblables à celles que nous connaissons dans notre pays ?

Avec un programme précis, même non « actualisé », la gauche française a, à l'occasion des élections, présenté une sorte d'« initiative », au sens helvétique du terme. Elle a, dès lors, mesuré les réactions conservatrices du peuple devant tout « projet » concret. Et si les Français étaient un peu Suisses !

* * *

L'union de la gauche était imposée par le mode de scrutin : majoritaire à deux tours.

Simple constatation dont les états-majors politiques ont voulu faire une « stratégie », un mythe. Certes l'union, outre les contraintes du système électoral, repose affectivement sur un sentiment simple et profond : l'espoir que la joie change de camp, que ce ne soit pas toujours les mêmes têtes, avec leurs têtes de dîner de têtes, qui répriment leur satisfaction d'être vainqueurs avec paternalisme pénible et bonnes manières insolentes.

Mais la transposition exaltée des contraintes électorales et de cet espoir qu'une fois au moins d'autres que les nantis auront le beau jeu, la transposition de l'union en un mythe, la religiosité de l'union, tout cela développe les conséquences suivantes :

— Le parti qui joue le plus dur (au nom, bien sûr, d'une véritable union) mène le jeu puisque personne n'ose briser le mythe. Certes, Mitterrand résistant à Marchais donnait l'exemple d'un beau numéro de dompteur que n'intimidait ni les rugissements, ni les coups de pattes à griffes. Mais le dompteur, hélas, n'arrivait plus à sortir de la cage !

— Le mythe de l'union développe une religiosité

politique. Le changement est représenté comme une autre vie. « Changer la vie », titrait le PS. Beau slogan évangélique. Le PC répondait par affiches sur tous les murs de France : « Changer la vie pour de bon ». C'était déjà moins mystique. — L'union mythifiée débouche fatalement sur les procès en trahison. A qui la faute ? Chacun pense que l'union serait parfaite avec un autre soi-même (ce qui est une manière de prendre conscience de son identité...) et accuse l'autre de n'être pas ce qu'il est lui-même, et donc coupable de l'échec. L'union mythifiée est porteuse de réquisitoire inquisitorial.

* * *

L'aspect le plus pénible des élections françaises perçues à travers les « médias » fut le vedettariat des leaders politiques. Quoi de plus contraire à l'esprit de la gauche, pourtant !

* * *

Le choix politique français est désormais de savoir si l'ouverture se fera, non par un élargissement de la majorité, ce qui serait absurde et inacceptable pour le PS, mais par la présentation de projets gouvernementaux qui, suivant leur contenu, pourraient être imposés par des majorités variables, la gauche faisant l'apport décisif pour tout ce qui aurait un contenu progressiste, comme elle le fit pour la loi sur l'abaissement de l'âge civique et la loi sur l'avortement.

Des majorités variables, système que connaissent bien les Etats-Unis ou la Suisse, impliquent un gouvernement partiellement indépendant de sa majorité parlementaire. La France est à mi-chemin. L'ouverture impliquerait qu'elle accentue son régime présidentiel. Ce n'est un paradoxe qu'en apparence.

Mais cela impliquerait aussi de la part du PS à la fois l'affirmation de sa force et le renoncement au mythe, et une droite, sinon généreuse, du moins intelligente. Ce serait en tout cas plus efficace et moins conservateur que les batailles de pourcentage et les « show » des vedettes radio-télévisées.